



Tél : 06 60 62 93 83 - Courriel : [contact@versaillesenvironnementinitiative.fr](mailto:contact@versaillesenvironnementinitiative.fr)

Au sujet de la parcelle du bois du Cerf- volant, dit Plateau st martin, pour l'ouvrage no 23

Notre association Versailles Environnement initiative existe depuis 20 et est officiellement déclarée . Notre objet est la défense de l'environnement et l'information des citoyens sur les aménagements et projets.

L'enquête parcellaire en cours au sujet des expropriations et emprise relative au « Grand Paris ligne 18 » ne présente aucun des enjeux écologiques et sociaux de cette emprise et de son emplacement, et la proposition telle quelle nuirait gravement à son usage qui est intense.

D'une part cette emprise (la « patate ») est de taille très excessive : il s'agit d'une cheminée d'aération, les ouvrages de ce type ne nécessitent pas 9400 m<sup>2</sup> . Et cette partie précise est un lieu très fréquenté : de promenade familiale, d'entraînement sportif, de scoutisme et de sortie scolaire ; c'est le poumon vert du quartier St Louis

D'autre part sa forme pose problème,, car il est proposé d'aliéner un chemin (relié à la « patate »): ceci d'abord empêcherait de faire le tour du plateau (balade habituelle des habitants du quartier st Louis -10000 habitants) Et de plus ce chemin est le seul possible pour relier les petits massifs de la lanière sud , allant de st Cyr, Pièce d'eau des suisses et Buc voire Vélizy . Nous demandons que ce chemin ne soit pas aliéné.

Par ailleurs, il est tout à fait anormal que cette enquête ne propose pas a minima, un plan de situation et qu'elle ne soit pas citée sur le site de la ville, quitte à la relier a l'enquête de l'état :ce sont au moins un millier d'habitants de Versailles qui sont concernés par cet usage et bien d'autres des communes voisines

Il n'y a aucune indication, même approximative, sur la profondeur et la taille de l'ouvrage, pourquoi ? de plus le document est difficilement lisible car assez grossier, ce qui est un problème par rapport au rôle d'une enquête publique.